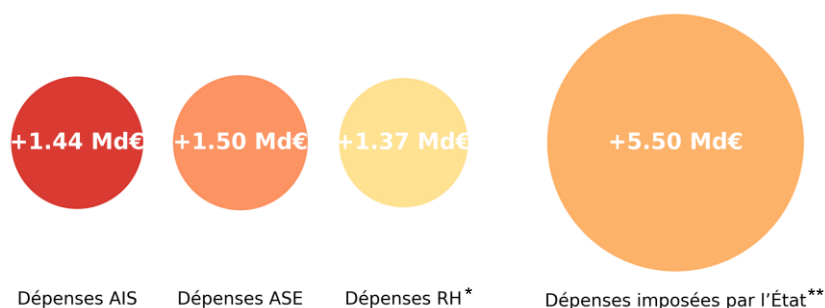


Quelles perspectives pour les finances des Départements ?

2022-2024 | Le contexte : une dégradation sans précédent de la situation financière

Malgré les nombreuses alertes émises par Départements de France, la dégradation des finances départementales n'a été prise en compte que tardivement. Désormais largement admis et documenté, cet « effet ciseaux » massif peut se résumer, depuis 2022, de la manière suivante.

En 2 ans, une augmentation des dépenses imposées par l'État :

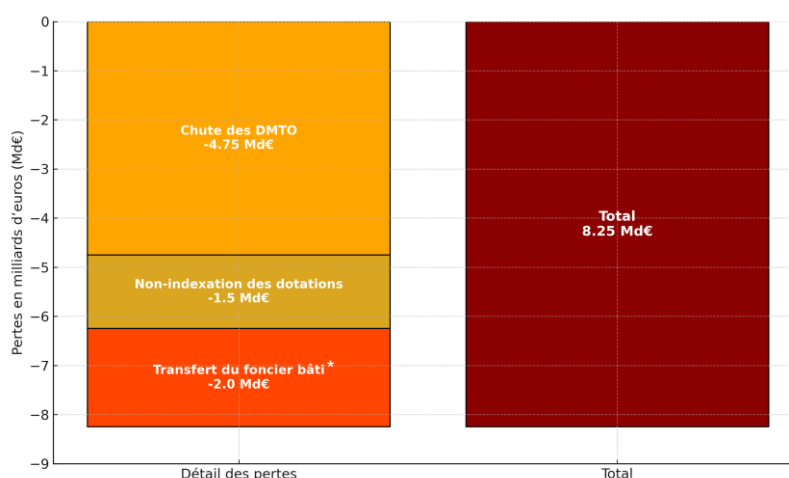


Graphique n°1 : augmentation des dépenses non pilotables des Départements entre 2022 et 2024, en milliards d'euros (source : comptes de gestion et estimation DF)

* La hausse des charges de personnel comprend 860 M€ au titre de l'augmentation du point d'indice.

** Par exemple : revalorisations du RSA, augmentations salariales dont point d'indice, etc.

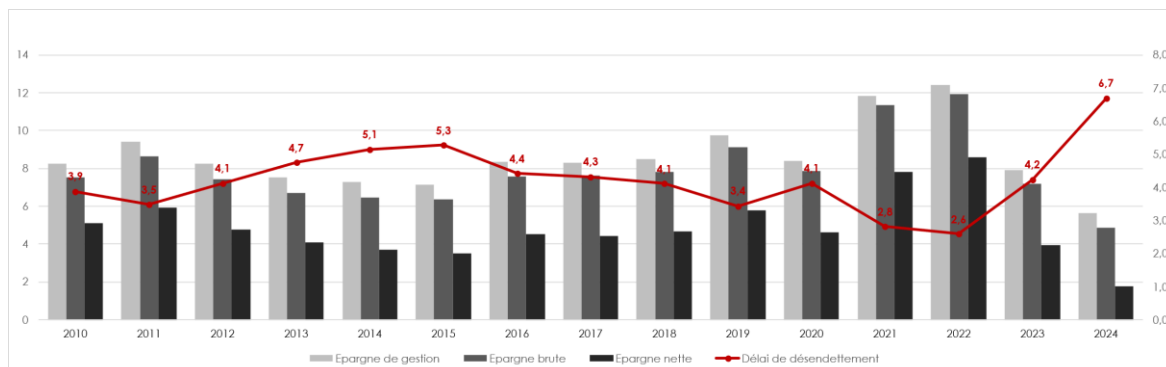
Un effondrement des recettes, sans possibilité d'actionner un levier fiscal :



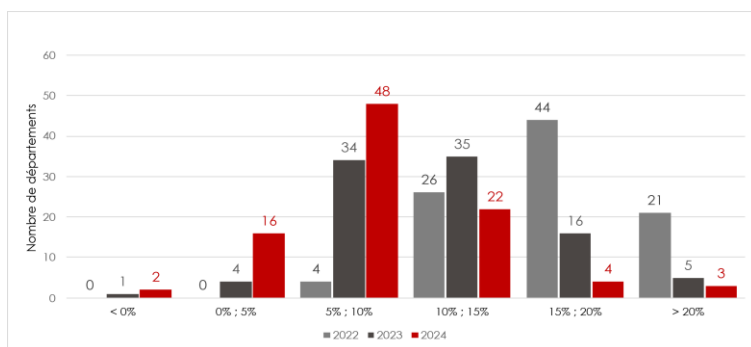
Graphique n°2 : baisses des recettes entre 2022 et 2024, en milliards d'euros (source : comptes de gestion et estimations DF)

* « Transfert du foncier bâti » = perte de dynamique de recettes avec le transfert du foncier bâti et son remplacement par une fraction de TVA en 2020

Cet « effet ciseaux » a abouti, dès 2024, à un effondrement du niveau d'épargne de l'ensemble des Départements et à un recours accru à l'emprunt.



Graphique n°3 : chaîne de l'épargne et délai de désendettement, en milliards d'euros et en années (source : comptes de gestion)

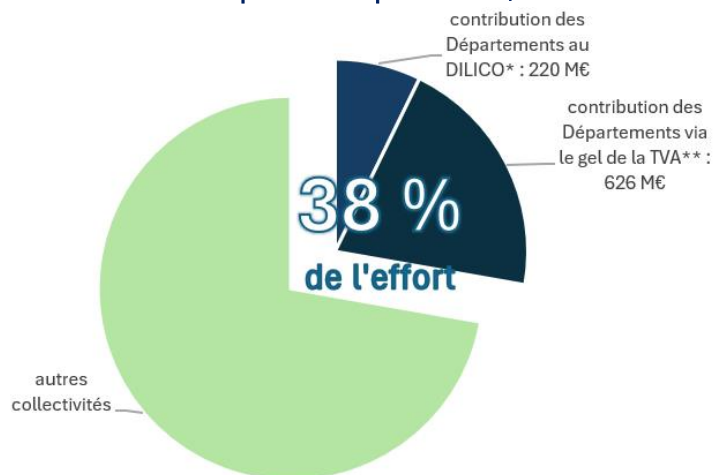


Graphique n°4 : taux d'épargne brute entre 2022 et 2024, en % (source : comptes de gestion)

2025 | Les conséquences de la loi de finances et des nouvelles dépenses imposées par l'Etat

Cette situation financière dégradée n'a pas trouvé de réponse dans la loi de finances pour 2025, qui a au contraire contribué à aggraver encore la situation ; s'y ajoutent des dépenses nouvelles non compensées.

La loi de finances 2025 pour les Départements, c'est :



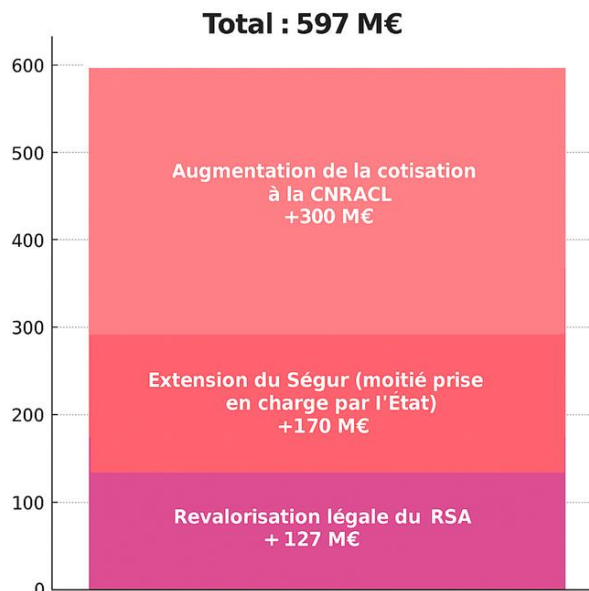
Graphique n°5 : baisses des recettes estimées entre 2022 et 2024, en milliards d'euros (source : LFI 2025)

* sur 50 Départements

** sur la base de la prévision LFI 2025

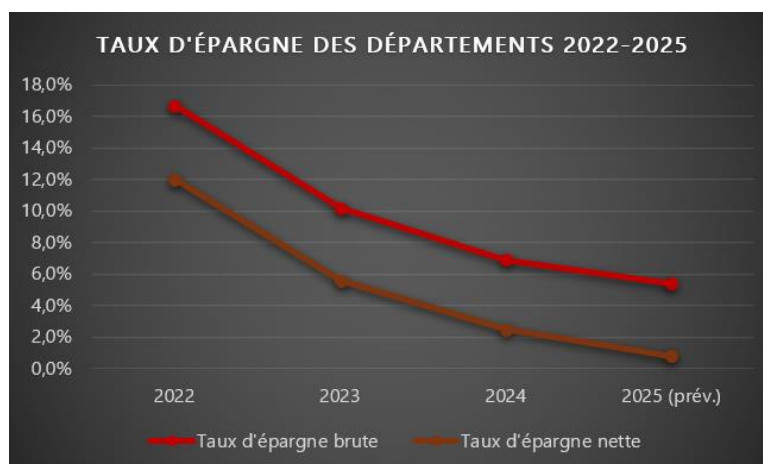
Il faut ajouter à ce chiffre le gel de la DGF ou encore la réduction du « fonds vert », entre autres.

Toujours en 2025, le train des dépenses financées par les Départements mais issues de décisions de l'Etat s'est poursuivi :



Graphique n°6 : augmentation des dépenses en 2025 en milliards d'euros (source : estimations Etat et DF)

CONSEQUENCE : une dégradation de la situation financière qui se traduit nettement dans la dégradation de l'épargne brute et nette prévisionnelle pour 2025.



Graphique n°7 : évolution des taux d'épargne entre 2022 et 2025 (sources : comptes de gestion, BIS n°201 DGCL, enquête DF)

Très concrètement, cela se traduit plus particulièrement dans les budgets primitifs 2025 des Départements par une augmentation du recours à l'emprunt et par une diminution des investissements. **Quelques exemples :**



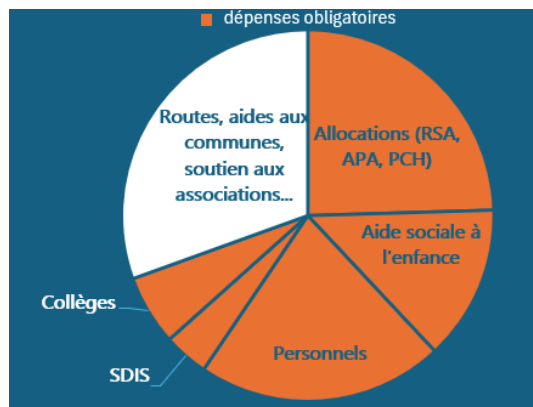
2026 | Le risque d'impasse du projet de loi de finances pour des Départements déjà exsangues

Pour le prochain budget de l'État, deux données sont notamment à prendre en compte :

- ▷ Les Départements ne représentent que 1 % de l'endettement public ;
- ▷ Leurs dépenses non pilotables / sociales représentent 70 % de leurs dépenses de fonctionnement. Cette structuration rend le prélèvement DILICO particulièrement injuste puisqu'il impacte les 30% des dépenses qui ne sont pas préengagés, contrairement aux autres strates où les dépenses obligatoires sont bien inférieures.



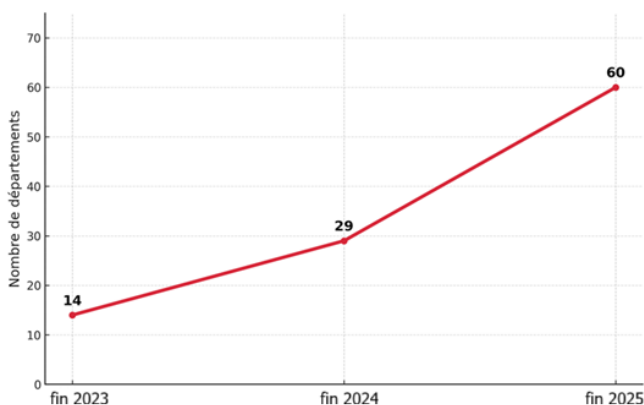
Graphique n°8 : dette des administrations publiques (comptes de gestion) ↗



Graphique n°9 : structure des dépenses des départements (comptes de gestion) →

Pourtant, le PLF pour 2026 prévoit une contribution des Départements à hauteur de 310 M€, à laquelle s'ajoute l'impact de la mesure « écrêtement de la TVA » à l'article 33 du PLF 2026, soit -265 M€ à n+1, soit 575 M€ au total ; ceci alors que le nombre de Départements en grande difficulté augmente.

Une certitude : la situation des Départements ne leur permet pas de subir de nouvelles ponctions. Ceux en grande difficulté doivent par ailleurs bénéficier d'un soutien massif pour éviter les cessations de paiement.



Graphique n°10 : nombre de Départements en grande difficulté sur la base des critères de la LFI 2024

(source : comptes administratifs ; pour fin 2025, estimation DF sur la base des BP)



Après avoir reconnu la spécificité des Départements, l'État doit désormais entendre la voix de ceux qui agissent au quotidien pour les Français. L'augmentation du DILICO et l'écrêtement de la TVA ne sont pas une solution. Les Départements ont perdu 46 milliards d'euros de dotations depuis 15 ans. L'argent ainsi capté par l'État n'a eu aucun effet sur la réduction du déficit public. Les Départements ne peuvent continuer à compenser les désengagements de l'État en assumant toujours plus de dépenses. **Il faut arrêter d'asphyxier les Départements** ».

François SAUVADET, président de Départements de France